

 <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT</p>	<p>Direction Régionale De l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Auvergne-Rhône-Alpes</p> <p>Service Régional de la Formation et du Développement</p> <p>BP 3202 69401 Lyon cedex 03</p>	<p>Établissement : LPA des Combrailles</p>
--	--	--

PLAN D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR COURT

Vu la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République ;

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L.311-7 et D. 311-13.

Nom et Prénom de l'étudiant :

Date de Naissance :

Adresse :

Besoins spécifiques de l'étudiant (à remplir par le médecin) :

- Points d'appui pour les apprentissages :

- Conséquences des troubles sur les apprentissages :

Signature et cachet du médecin :

Adaptations et aménagements à mettre en place en fonction des besoins de l'étudiant

(Les aménagements et adaptations mis en œuvre en cours d'année doivent être cohérents et compatibles avec les dispositions des articles D. 351-27 à D. 351-32 du code de l'éducation relatives aux aménagements des examens ou concours de l'enseignement scolaire et les dispositions du décret n° 2005-1617 du 21 décembre 2005 relatives aux aménagements des examens ou concours de l'enseignement supérieur.)

L'ensemble des items n'est pas à renseigner. Seuls les items indispensables à l'étudiant sont à cocher.

Pour toutes les disciplines :	1^{ere} année	2^{eme} année
Proposer des supports écrits aérés et agrandis (par exemple ARIAL14)		
Limiter la copie (synthèse du cours photocopié)		
Mettre en place un tutorat (prise de notes, etc.)		
Aider à la mise en place de méthodes de travail, ne pas hésiter à avoir recours à des systèmes d'organisation répétitifs, utiliser des repères visuels de couleur par exemple		
Faciliter l'apprentissage des règles en proposant à l'étudiant des moyens mnémotechniques		
Utiliser l'espace numérique de travail (cahier de texte individuel, de groupe, de la classe)		
Prendre en compte les contraintes associées (fatigue, lenteur, etc.)		
Autoriser l'utilisation d'une calculatrice simple (permettant les quatre opérations) dans toutes les disciplines		
Utilisation de l'informatique :		
Permettre l'utilisation de l'ordinateur et de la tablette		
Permettre l'utilisation d'une clef USB		
Permettre l'utilisation de logiciel ou d'application spécifique		
Permettre à l'étudiant d'imprimer ses productions		

Évaluations :	1^{ere} année	2^{eme} année
Ne pas pénaliser les erreurs (orthographe grammaticale, d'usage) et le soin dans les travaux écrits		
Accorder un temps majoré		
Diminuer le nombre d'exercices, de questions le cas échéant, lorsque la mise en place du temps majoré n'apparaît pas possible ou souhaitable		
Privilégier les évaluations sur le mode oral		
Ne pas pénaliser le manque de participation à l'oral (ou les difficultés)		

Devoirs :	1^{ere} année	2^{eme} année
Donner moins d'exercices à faire tout en maintenant le niveau d'exigence		
Aider à la mise en place de méthode de travail (apprendre à s'organiser, accompagnement personnalisé)		

Français :	1^{ere} année	2^{eme} année
Proposer l'utilisation de supports numériques		
Favoriser, dans le choix des ouvrages, les livres ayant une version audio		

Mathématiques :	1^{ere} année	2^{eme} année
Utiliser la schématisation en situation problème		
Proposer à l'étudiant des fiches outils (tables, définitions, théorèmes, etc.)		
Lorsque c'est interdit, autoriser l'utilisation d'une calculatrice simple (permettant les quatre opérations)		
Proposer l'utilisation de logiciels adaptés en géométrie		

Langues vivantes :	1^{ere} année	2^{eme} année
Évaluer plutôt à l'oral		
Proposer des supports visuels (dessins, croquis, gestes, vidéos) pour faciliter la compréhension		
Grouper les mots par similitude orthographique/phonologique, faire des listes		

Éducation physique et sportive :	1^{ere} année	2^{eme} année
Adapter les activités (individuelles/collectives), leurs caractéristiques, leurs rythmes, les performances attendues		
Autoriser l'étudiant à dribbler à deux mains ou à faire des reprises de dribble (au basket par exemple) Faire varier les couleurs des maillots qui différencient nettement partenaires et adversaires dans les sports collectifs		
Doter d'un signe distinctif suffisamment net les joueurs tenant certains rôles dans les jeux collectifs		
Verbaliser ou faire verbaliser les éléments d'une tâche complexe à accomplir (enchaînement de mouvements), éviter au maximum les activités qui impliquent une double tâche et mobilisent l'attention de l'étudiant sur deux objets		

Adaptations dans le cadre des champs professionnels :	1^{ere} année	2^{eme} année

Autres aménagements et adaptations :	1^{ere} année	2^{eme} année

Date	Visa de l'étudiant	Signature et tampon du chef d'établissement
Date	Visa de l'étudiant	Signature et tampon du chef d'établissement
Date	Visa de l'étudiant	Signature et tampon du chef d'établissement

Bilan des aides apportées au lycée :

Aménagements n'ayant pas atteint les objectifs escomptés :

Aménagements profitables à l'étudiant :